

## RAPPORT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs du conseil,  
Madame la Directrice générale,  
Résidentes et résidents de Saint-Antoine-de-Tilly,

C'est par devoir que je présente le rapport annuel de la situation financière de la Municipalité. C'est avec plaisir et rigueur que j'accomplis cette tâche, par respect pour mes concitoyens.

L'exercice d'aujourd'hui marque le début du travail que notre conseil municipal aura à accomplir pour le dépôt du budget 2014.

Ce rapport servira de base à notre travail pour l'année à venir. Ce travail mettra en relief les orientations à partir desquelles nous nous engageons à agir ensemble.

Le 3 novembre dernier, les citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly ont été appelés aux urnes pour confier la gestion de leurs affaires municipales. Ce moment historique se solde par un choix clair de la population, soit un changement de direction.

Les membres du conseil et votre maire tiennent à remercier l'ensemble de la population pour l'appui que vous leur avez accordé. La nouvelle équipe d'Agir ensemble est compétente, elle propose une vision dynamique pour une gestion responsable. La confiance que vous nous exprimez nous donnera la force de prendre les décisions pour le bien-être de notre communauté et de reconstruire notre image ainsi que notre fierté.

De plus, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous annoncer que je ne serai pas en mesure de présenter le budget 2014 à la séance du conseil du mois de janvier pour des raisons personnelles et des engagements pris avant les élections. Je serai à l'extérieur du pays du 23 décembre 2013 au 22 janvier 2014.

Je confie donc au maire suppléant, M. Yvon Laviolette, la tâche de vous le représenter. Celui-ci fera de son mieux pour exercer son rôle et répondre à vos questions. Dès mon retour, je m'engage à me consacrer entièrement à ma municipalité.

*Christian Richard*  
*Maire*  
*Le 2 décembre 2013*

## Exercice financier 2012

### ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

		Budget 2012	Réalizations	
			2012	2011
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	1 714 058	1 744 964	1 726 696
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 470	7 958	8 437
Quotes-parts	3			
Transferts	4	93 907	205 809	878 712
Services rendus	5	103 025	134 266	140 671
Imposition de droits	6	56 800	99 180	66 754
Amendes et pénalités	7	600	792	532
Intérêts	8	6 600	6 804	7 537
Autres revenus	9		30 902	19 935
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	1 978 460	2 230 675	2 849 274
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	458 774	470 116	457 031
Sécurité publique	13	349 124	383 674	350 972
Transport	14	390 109	477 088	490 493
Hygiène du milieu	15	312 860	408 270	412 851
Santé et bien-être	16	4 998	1 998	5 095
Aménagement, urbanisme et développement	17	111 734	109 320	233 128
Loisirs et culture	18	179 820	220 834	203 882
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	105 700	128 818	129 850
	21	1 913 119	2 200 118	2 283 302
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	65 341	30 557	565 972
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		3 843 001	3 227 029
Redressement aux exercices antérieurs (note 18)	24		2	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		3 873 560	3 843 001
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		3 873 560	3 843 001

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

		2012		2011
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	65 341	30 557	565 972
Moins : revenus d'investissement	2	( )	( 24 518)	( 837 900)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	65 341	6 039	( 271 928)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4		236 642	230 281
Produit de cession	5			7 000
(Gain) perte sur cession	6			6 002
Réduction de valeur/reclassement	7			
	8	236 642	243 283	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			126 236
Réduction de valeur/reclassement	10			
	11			126 236
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participation dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-valeur/réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		145 964	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 92 341)	( 66 905)	( 70 073)
	18	( 92 341)	79 069	( 70 073)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( )	( 29 872)	( 4 742)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		10 697	27 420
Excédent de fonctionnement affecté	21	27 000	27 443	10 000
Réserves financières et fonds réservés	22		( 155 277)	( 19 385)
Montant à pourvoir dans le futur	23		( 131)	( 216)
Financement des investissements en cours	24			
	25	27 000	( 147 140)	13 071
	26	( 65 341)	168 561	312 523
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		174 600	40 595

## RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les revenus pour l'année 2012 ont été de 2 230 675 \$ et les dépenses, de 2 056 075 \$. Ces derniers résultats ont permis le dégagement d'un surplus d'opération en 2012 de 174 600 \$ à la suite des ventilations.

La dette réelle au 31 décembre 2012 est de 2 938 973 \$ et l'endettement total net à long terme est 2 600 340 \$. Nous avons, en 2012, mis la somme de 128 818 \$ en capital et 95 952 \$ en intérêts.

L'évaluation foncière de la municipalité au 11 novembre 2012 était de 226 212 200 \$.

Le taux de taxation en 2012 était de 0,6294 \$ des 100 \$ d'évaluation.

### LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ :

- Excavation St-Antoine 1985 inc. :
  - contrat de déneigement de **545 000 \$** accordé en 2011 pour une durée de cinq (5) ans;
  - travaux de réfection, de voirie, etc. La dépense de 2013 représente un total de **79 825 \$**.
- Ferme des Jumeaux Lamontagne : contrat de déneigement des rues et des stationnements de **245 000 \$** accordé en 2009 pour une durée de cinq (5) ans.
- Gagnon Rochette \$ Associé inc. : contrat d'assurance 2013 de **33 612 \$**.
- Gaudreau Environnement inc. : contrat de trois (3) ans accordé en 2011 au montant de **249 902 \$** pour la collecte de matières résiduelles et recyclables.
- Coffrage S. Blanchet inc. : dalle de béton pour le garage municipal. La dépense de 2013 a été de **25 515 \$**.
- Le Groupe Puitbec : forage. La dépense de 2013 a été de **34 947 \$**.
- Laforest Nova Aqua : recherche en eau. La dépense de 2013 a été de **49 006 \$**.
- Notaire Claudia Daigle en fidéicommiss : frais de **84 588 \$** pour achat de terrains en 2013.

### EXERCICE FINANCIER 2013

Le budget révisé au 30 septembre 2013 a été déposé le 2 décembre 2012 à la séance du conseil. Après l'analyse de ce budget, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- Le total des recettes sera de 2 186 527 \$ et le montant des dépenses sera de 2 180 500 \$; il y aura donc un surplus d'exploitation de 6 027 \$;
- En 2013, la valeur foncière imposable dans la Municipalité était de 226 520 894 \$ et le taux de taxation de 0,6564 \$ des 100 \$ d'évaluation;
- Cette année, les élus ont eu le traitement suivant :
  - Comme conseiller : 4 644 \$ en salaire de base  
2 322 \$ en allocation de dépenses de fonction
  - Comme maire : 13 886 \$ en salaire de base  
6 942 \$ en allocation de dépenses de fonction

La Municipalité a réalisé dans l'année 2013 les projets suivants :

- Poursuite de la recherche d'une nouvelle source d'eau potable pour la municipalité;
- Aide à la réalisation de la fête nationale du Québec;
- Poursuite des démarches pour obtenir le montant disponible de la taxe d'accise;
- Construction et aménagement d'un garage municipal;
- Début des travaux d'aménagement d'un mur végétal le long de la route 132;
- Utilisation d'un montant de 25 086 \$ pour la réfection des routes.

## EXERCICE FINANCIER 2014

Bien que notre situation financière soit bonne, 2014 sera une année d'ajustements. Nous devons trouver les solutions appropriées pour ne pas endetter davantage la municipalité.

Le conseil nouvellement formé compte sept nouveaux membres dévoués qui devront prendre connaissance de plusieurs dossiers et en faire l'étude. Nous savons que la prochaine année sera exigeante. Il faudra être visionnaires et avoir du courage.

Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière au mois de janvier 2014 permettra de dégager de nouvelles sommes d'argent qu'il nous faudra réinvestir dans notre municipalité pour permettre un développement durable.

Les infrastructures municipales devront être bien entretenues, dans le but de préserver notre patrimoine. Les infrastructures du réseau routier, les égouts ainsi que la distribution de l'eau potable seront nos priorités.

Nous devons notamment, comme équipe, former des comités de travail qui nous permettront d'atteindre les objectifs suivants :

1. Mettre en œuvre les travaux nécessaires pour utiliser la taxe d'accise du programme 2010-2013;
2. Évaluer l'ensemble des tâches administratives et mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour améliorer l'efficacité et la coordination du travail et des services, et ce, dans le but de diminuer les coûts liés à l'administration;
3. Établir les priorités d'entretien et de réfection des infrastructures de la Municipalité et réaliser les travaux les plus urgents;
4. Déterminer les solutions économiques et efficaces pour assurer notre approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, ce qui nous permettra de réaliser un plan directeur adapté à la réalité et à la capacité de payer des citoyens;
5. Mettre en place un comité des loisirs, des sports et de la culture pour soutenir nos organismes communautaires et les talents des citoyens;
6. Réévaluer ou abolir le Règlement 2013-582 sur la période de questions pour redonner le plus possible la parole aux citoyens pendant les séances du conseil municipal;
7. Vous informer de l'évolution des dossiers que nous traiterons et vous consulter en cette matière;
8. Publier l'information au sujet des dépenses municipales sur le site Web et la donner aux citoyens présents à chaque séance publique du conseil;
9. Collaborer avec le comité de citoyens de la ZIP (Zone d'intervention prioritaire) à un éventuel plan d'action relativement à l'avenir préoccupant du quai de Saint-Antoine-de-Tilly;
10. Terminer les travaux du mur végétal le long de la route 132 au printemps 2014;
11. Réviser les ententes entre la municipalité et la Commission scolaire;
12. Évaluer les besoins en matière d'urbanisme (règles et objectifs) de notre communauté et bonifier notre plan d'urbanisme pour mieux répondre aux objectifs de notre vision collective;
13. Rendre public le rapport Proxima Centauri sur l'évaluation de l'administration municipale et les salaires du personnel de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;
14. Rencontrer les partenaires économiques de notre territoire ainsi que les différentes instances gouvernementales pour arriver à signer des ententes claires sur l'utilisation de l'eau potable et le rejet des eaux usées.

Je tiens à souligner, en terminant, toute ma reconnaissance et mon appui aux nombreux bénévoles qui enrichissent notre collectivité de leur dynamisme. Ces ressources n'ont pas de prix.

Bonne et heureuse année!

*Christian Richard*  
Maire